

Communication

*Sur la nécessaire intégration de l'anthropologie économique
dans la recherche économique en vue du développement*

par J.P. MINVIELLE

Les quelques réflexions énoncées ici ont été jetées sur le papier "in extremis". Elles ne sont donc pas encore ordonnées et construites et doivent être perçues plus comme des orientations de travail que comme un document élaboré. Elles font directement référence à une piste de recherche qui est la mienne depuis quelques années, mais est devenue beaucoup plus précise depuis Octobre 1983, date à laquelle j'ai été appelé comme consultant auprès du CILSS (Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) afin de proposer des méthodologies allégées de recherche en vue du développement. Ceci, bien évidemment, dans le domaine qui est le mien : l'économie rurale.

Voulant être très bref, je n'insisterai pas sur une première ambiguïté qui m'était apparue dans les termes de référence concernant ma mission. Il m'était demandé de proposer des systèmes d'enquêtes légères, ceci sans qu'ait été posée au préalable la question de savoir si des enquêtes étaient bien le seul, ou éventuellement, le meilleur moyen d'obtenir les informations désirées. De plus, parler d'enquêtes légères est à la fois une ambiguïté et un danger. En effet, le problème est plus souvent posé en termes d'allègement

des pratiques existantes (1), pratiques généralement basées sur l'utilisation de l'outil statistique, qu'en termes de réelle réflexion sur la validité de ces mêmes pratiques. Ce ne devrait être qu'après mûre réflexion sur cette validité, réflexion menée comparativement à la validité d'autres types d'approches, que l'on pourrait en conclure que la voie actuelle doit être exclusivement, ou en partie seulement, l'amélioration de l'existant. Le résultat n'est pas évident, de la même façon qu'il n'est pas évident que les approches jusqu'à présent pratiquées soient à rejeter dans leur ensemble. En fait, compte tenu des acquis scientifiques d'une part, des moyens humains, matériels, financiers et des contraintes institutionnelles des pays concernés d'autre part, tout pousse à préconiser des approches mixtes intégrant des diverses pratiques les meilleurs composants. L'Anthropologie Economique pourrait être, justement, une de ces approches, et se voir accorder un rôle et une reconnaissance scientifique qui ne lui ont été, jusqu'à présent, jamais reconnus dans les mi-

(1) Et les solutions proposées passent malheureusement par :

- Des pétitions de principe louables mais peu novatrices (optimisation du plan de sondage, amélioration de la stratification du milieu, etc...) dont on devrait se demander pour quelles raisons, étant connues depuis les premiers âges de la statistique, elles n'ont pas été mises en pratique auparavant (opinion que nous ne partageons d'ailleurs pas).

- Des propositions sur lesquelles l'unanimité est acquise depuis longtemps (meilleure articulation institutionnelle entre les différents services, utilisation optimale des capacités opérationnelles, etc...), mais dont la réalisation pose toujours problème et ne pourra être envisagée que par des analyses du fonctionnement institutionnel dans les milieux concernés et la pratique du terrain.

- Des propositions d'allègement que l'on peut sans grand risque qualifier de simplistes (limitation du nombre de variables prises en compte) qui marqueraient un appauvrissement encore plus prononcé d'approches qui ne brillent pourtant déjà pas par leur caractère explicatif, et accorderaient un poids encore plus important à des hypothèses de départ (hypothèses qui déterminent le choix des variables), dont on sait pourtant qu'elles sont généralement peu conformes aux réalités étudiées (en raison du fait qu'elles sont établies par référence à des théories inadéquates).

Une bonne illustration de ce type d'approche est fournie par le document de P. THENEVIN, "Un système d'enquêtes légères pour accompagner une politique visant à assurer l'autosuffisance alimentaire dans les pays sahéliens", document qui comporte cependant des propositions intéressantes, particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'enquêtes intégrées dans lesquels, ainsi que je souhaiterais en faire sentir la nécessité dans ces quelques pages, devraient être incluses des approches ressortissant à l'Anthropologie Economique. Concernant le document cité, on ne peut malheureusement pas adhérer à des démarches qui font table rase des contraintes matérielles, humaines, financières, et surtout institutionnelles des milieux d'insertion pour proposer des schémas qui, bien que basés sur des cas concrets, demeurent purement théoriques quant à leurs possibilités réelles de réalisation.

lieux de la recherche axée sur le développement.

La recherche en économie rurale axée sur la problématique du développement frappe, jusqu'à présent, par l'unicité de ses méthodes d'approche et la répétitivité de sa démarche sur le terrain (1). Le primat du quantitatif (2), considéré comme seul critère objectif de scientificité, a bien évidemment toujours bloqué toutes velléités imaginatives s'éloignant quelque peu des dogmes établis, tant au niveau de la problématique que des méthodes d'approche. Le découpage en tranches de l'objet d'étude, directement lié à l'impossibilité patente, par des méthodes quantitatives, d'appréhender dans leur fonctionnement général des systèmes complexes, le désir effréné de vouloir trouver des rationalités intrinsèques à des fragments de systèmes isolés, ont généralement conduit aux carences et insuffisances que l'on connaît. En effet, si la mesure quantitative des variables retenues peut être considérée comme optimale, compte tenu des méthodes scientifiques actuellement maîtrisées (règles d'échantillonnage et, plus généralement perfectionnement de l'outil statistique), la recherche des rationalités sous-jacentes à la mise en oeuvre des systèmes ayant abouti à ces grandeurs mesurées des variables (productions, rendements, etc...) demeure, elle, généralement déficiente et inadaptée. Le résultat en est le plus souvent une bonne mesure du quantitatif et une appréciation faussée du qualitatif (le "pourquoi" des grandeurs mesurées). La mise en parallèle, dans les lieux et les domaines ayant fait l'objet de deux types d'analyse, des approches quantitatives et qualitatives (dont l'anthropologie économique) (3), montre à l'évidence la carence explicative des rationalités avancées (ou plutôt supposées..) par les théoriciens du quantitatif. Les réponses "déviantes" données par les sociétés concernées

-
- (1) Il convient d'insister sur le fait qu'il ne s'agit ici que de la recherche axée sur le développement, recherche visant essentiellement à fournir des données utilisables par le planificateur régional, le chef de projet, le décideur du développement en général. Toutes autres seront les approches de la recherche de base ou de la recherche fondamentale, détachées de ces contingences de validation quantitative.
 - (2) Nous entendons ici quantitatif dans le sens de l'adhésion aux règles statistiques de validation, à savoir la recherche de la représentativité par la multiplication des relevés. Dès lors, les méthodes sont à la fois peu nombreuses et contraignantes et les possibilités d'amélioration, et encore plus d'innovation, limitées.
 - (3) Ici encore, nous n'utilisons l'opposition qualitatif/quantitatif que par souci de simplification, sans considérer qu'il s'agisse là de catégories opératoires.

à des projets d'aménagement ou d'amélioration technologique en sont la preuve régulièrement assésée (1).

A la base de ces "déviation" dans les réponses, quelques constatations simples .

Les systèmes étudiés sont organisés de façon complexe que les approches traditionnelles ne peuvent rendre dans leur totalité car :

- Elles mesurent, quantifient, ou qualifient des variables et non des relations entre variables (2).
- Le choix de ces variables est fait a priori en fonction de la valeur qui leur est accordée par rapport à un système théorique de référence. Les articulations et liaisons causales supposées entre ces diverses variables (hypothèses de travail) seront elles aussi directement induites par ce système théorique de référence. Les possibilités d'adaptation, de renouvellement, ou de création de ces hypothèses de travail seront donc relativement réduites.
- Les analyses seront généralement menées en termes de rationalité statique par combinaison des seuls éléments constituants relevés à l'époque de l'étude. Or, la rationalité d'organisation d'un système est essentiellement dynamique et ne peut être saisie que par intégration de son "histoire".

-
- (1) Ces réponses ne sont en fait déviantes que par rapport à une rationalité supposée, rationalité établie d'une part par référence à une vision théorique rarement adaptée aux réalités locales, d'autre part par rapport aux quelques variables connues prises en considération dont rien ne prouve qu'elles fassent partie, avec le poids qui leur est accordé, du système décisionnel de référence des individus concernés.
 - (2) Dans un registre plus général, on pourrait dire que les approches traditionnellement utilisées s'attachent à la description des structures alors que les politiques de développement portent sur des systèmes, d'où l'inadéquation, ou tout au moins l'insuffisance, de tels types d'analyses pour la mise en oeuvre de ces politiques.

Sur ces quelques points, qui ne sont donnés qu'à titre d'exemples et ne représentent pas une liste exhaustive des limitations des approches traditionnelles, l'anthropologie économique peut apporter un certain nombre d'améliorations :

- Les rationalités de comportement ne se définissent pas seulement par rapport aux seules variables ressortissant directement à l'économique, ainsi que le voudraient les théories classiques, mais aussi par rapport à d'autres facteurs (rapports sociaux, dynamique historique, etc...) que l'anthropologie économique est à même d'expliquer. Par l'intégration de l'anthropologie économique dès le début de la recherche, le choix des variables pourrait ainsi être effectué sur des bases solides et les tests de validité des hypothèses formulées par le biais de cette approche pourraient être menés sur des bases statistiques (validation, et éventuellement extrapolation).
- L'anthropologie économique permettrait également d'intégrer des éléments déterminants importants : l'articulation avec l'"extérieur" géographique et économique, et la prise en compte de la dynamique historique par exemple.

En bref, l'intérêt de l'intégration de l'anthropologie économique dans ce type de recherche ne devrait plus être à démontrer. Par contre, demeure le problème de sa scientificité, caractère qui ne lui est généralement pas reconnu par les théoriciens et praticiens du développement. En particulier, un point d'achoppement sera la difficulté de la validation des résultats sur une grande échelle et, plus encore, celle de l'extrapolation de ces mêmes résultats. D'où la nécessité de proposer des systèmes intégrés de recherche incluant diverses méthodologies d'approche. L'anthropologie économique pourrait ici trouver sa place au niveau de l'analyse des systèmes complexes, de la définition des variables clefs, de la construction des hypothèses, etc..., les méthodes statistiques prenant ensuite le relais pour ce qui est de la validation et l'extrapolation des résultats (ainsi que la formulation de nouvelles hypothèses...).